

Nombre de participant : 7
Taux de satisfaction : 83 %
Taux d'accomplissement de la formation : 43 %

Taux de réussite : 43 %
Taux d'insertion : 43 %

ATTESTATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES :

CONDUCTEUR SUR VEHICULE ARTICULE

Objectif général

Acquérir les compétences, savoirs, et capacités exigées pour obtenir une attestation de compétences professionnelles et exercer le métier de conducteur porte-voitures.

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel et/ou séquences distancielles
- Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, situation professionnelles reconstituées

Qualité des formateurs

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Compétences visées. A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Acquérir les connaissances de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du code de la route.
- Acquérir les connaissances de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'interrogation écrite et orale
- Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, professionnelles et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie CE.
- Permettre au conducteur de se perfectionner à la conduite d'un véhicule articulé
- Acquérir les connaissances réglementaires, de sécurité spécifique au transport de véhicules.
- Acquérir les connaissances relationnelles adaptées à la clientèle
- Travailler dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de qualité et de développement durable.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 : Permis CE :

Acquérir les vérifications courantes de sécurité et effectuer les exercices de maniabilité :

Dispositions légales en matière de circulation routière, Le conducteur, la route, Les autres usagers de la route, Règlementation générale ; Porter secours, Précautions nécessaires en quittant le véhicule, éléments mécaniques, éléments liés à la sécurité, équipement de sécurité des véhicules, Utilisation du véhicule et respect de l'environnement.

Effectuer les vérifications courantes de sécurité et effectuer les exercices de maniabilité :

Équipement du véhicule et principe de fonctionnement, Contrôle et vérification du véhicule hors circulation, Adopter les attitudes élémentaires de sécurité, Réaliser une mise à quai, Atteler ou dételer une remorque ou semi-remorque.

Acquérir les connaissances professionnelles et réglementaires pour se préparer aux interrogations écrites et orales de l'examen :

Équipement des véhicules, Règlementation sociale européenne et française, Règlementation transport, Documents spécifiques (conducteur, véhicule, transport), Masses et dimensions des véhicules, Règles de circulation et signalisation spécifique, Mécanique, conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, Comportement en présence d'un accident, conduite en montagne ou zone accidentée, Gestes et postures, accident du travail, Chargement, la surcharge, Dépassement, Dynamique du véhicule, Alcool, médicaments, stupéfiants, fatigue et trouble du sommeil, eco-conduite et conduite citoyenne, angles morts, porte-à-faux, comportement en tunnel et aux passages à niveau, système de sécurité et d'aide à la conduite.

Maîtriser le maniement du véhicule articulé ou de l'ensemble du véhicule dans un trafic faible ou nul.

Principaux organes du véhicule, principales commandes et tableau de bords, s'installer au poste de conduite, effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur, Démarrer et s'arrêter, Utiliser la boîte de vitesse (selon équipement), Diriger le véhicule en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe.

Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule articulé ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation.

Regarder autour de soi et avertir, Connaître les éléments constitutifs de la chaîne cinématique et leurs principes de fonctionnement.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte, respecter les règles de circulation, Positionner les véhicules et choisir la voie de circulation, utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations, tourner à droite et à gauche, Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité, Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire, évaluer et maintenir les distances de sécurité,

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Croiser, dépasser, être dépassé, Négocier les virages de façon sécurisante, connaître les caractéristiques des autres usagers, quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation, s'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide, conduire en déclivité, conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites, suivre un itinéraire de façon autonome, connaître les principaux facteurs généraux de risques au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite de véhicules poids lourds et les recommandations à appliquer, Préparer un trajet longue distance en autonomie, Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : PAS, connaître les aides à la conduite (régulateurs, limiteurs de vitesse, ABS, aides à la navigation), notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence, pratiquer l'eco-conduite.,

Situations dégradées et accidents, le conducteur.

Evaluation du stage, bilan et synthèse du stage

Présentation à la conduite du permis de conduire EC, bilan de la formation, synthèse du stage, évaluation de satisfaction de la formation

MODULE 2 : Perfectionnement à la conduite d'un véhicule articulé

Préparer le véhicule et les accessoires à l'activité du chargement

Vérifier et prendre en compte le convoi, Appréhender le régime moteur et l'éco-conduite, Utiliser une boîte de vitesse robotisée et mécanique, utiliser des accessoires, souplesse de freinage.

Conduire et manœuvrer un véhicule articulé d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et l'acheminement des marchandises :

Règlementation routière, utilisation des rétroviseurs, intersections et ronds-points, anticiper, gérer l'allure, courtoisie au volant, gestion du gabarit du véhicule, Identifier, contrôler et renseigner les documents réglementaires du transport routier, Prévenir les risques et réactions en cas d'incidents ou d'accident à l'arrêt comme en circulation.

Préparer le convoi en vue d'un chargement et d'un déchargement :

Mise en position de chargement du convoi, accès à la casquette et présentation des éléments amovibles et évolutifs de la structure, contrôle des véhicules, positionnement des véhicules sur le convoi, chargement de base à 8 véhicules : utilisation du gerbeur du plateau inférieur de la remorque, acquisition de la méthodologie et des prérequis en chargement, apprentissage des différents types de sanglage sur la casquette, mise en sécurité des véhicules à plat avant l'opération de gerbage, méthode de rangement des différents accessoires au cours du chargement.

Chargement à 9 véhicules : placement avec gerbage des véhicules sur le porteur et le plateau supérieur de la remorque, calage, sanglage des véhicules placés.

Chargement à 10 véhicules : utilisation de tous les gerbeurs et tous les accessoires de la remorque,

Sécuriser sa marchandise en respectant les règles

Sensibilisation à la longueur maximum du convoi, utilisation des fausses.

Chargement des utilitaires : Mise en évidence des différents gabarits d'utilitaires, Utilité du sens de placement du véhicule sur la structure, optimisation de la charge avec panaché de véhicules.

Perfectionnement réglementaire, sécurité et transport spécifique :

Se perfectionner aux manœuvres et appréhender le porte-à-faux, savoir conduire de manière économique et performante, Contrôler les véhicules transportés, relever les avaries et savoir remplir un constat amiable, Se perfectionner à la RSE, établir un itinéraire et des plans de charges, Connaître les gestes du sauveteur secouriste du travail, Connaître les bons gestes et postures, Connaître le rôle commercial du conducteur, Atteler et dételer un ensemble articulé.

MODULE 3 : Perfectionnement réglementation transport et transports spécifiques

Appliquer des compétences en protection au profit de la prévention dans l'entreprise

Se situer en tant que sauveteur secouriste du travail dans son entreprise

Introduction à la prévention des risques professionnels, Accident du Travail, Maladie Professionnelle, notions de danger, situation dangereuse, dommage, risque, Principaux indicateurs de santé au travail : nature et importance des AT/MP

Prévention et ses enjeux, Rôle du SST, Représentations du rôle du SST, Double rôle du SST : secouriste et préventeur, Actions avec les autres acteurs de la prévention, Cadre juridique de l'intervention du SST, Dans l'entreprise, En dehors de l'entreprise, Plan

d'intervention, Logique d'enchaînement des différentes actions à mener, Chronologie, Urgence, Gravité, Dangers dans une situation de travail, Mécanisme de l'accident, évènement déclenchant, Exposition et atteintes à la santé possibles (urgences vitales, traumatismes, maladies liées à l'environnement professionnel), De la protection à la prévention, Principes généraux de prévention, Exemples de risques (risques de l'entreprise, du secteur d'activité) / actions possibles : supprimer le danger, isoler la personne, protéger la personne, Prévention au quotidien dans l'entreprise

Appliquer des compétences d'alerte du SST au profit de l'information dans l'entreprise

Organisation de la prévention en entreprise (exemples ou cas concrets), Interlocuteurs du SST dans l'entreprise (hiérarchique, animateur sécurité, CHSCT, médecin du travail, ...)

Réaliser une protection adaptée

Danger et persistance - Situation dangereuse, zone dangereuse - Familles de dangers susceptibles de persister (mécanique, électrique, incendie, explosion, ...), Protection - Phase analyse et la phase action - Types d'actions possibles pour mettre en œuvre une protection adaptée (supprimer, isoler, soustraire) - Suppression du danger - Isolation du danger - Dégagement d'urgence, Cas particulier : signal d'alerte aux populations - Signal d'alerte, signal de fin d'alerte - Dangers réels ou supposés dans la situation concernée – Consignes, Alertes particulières (corne de brume)

Examiner la victime

Signes indiquant que la vie de la victime est menacée, Ordre de recherche de ces signes, Techniques permettant de les déceler
Résultat(s) à atteindre suivant les signes décelés

Ordre de priorité des résultats à atteindre dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes

Faire alerter ou alerter

Consignes en cas d'accident » prévues en fonction de l'organisation de l'entreprise

Moyens et/ou personnes à alerter : Le 15, le 18, le 112, Message d'alerte, Eléments du message d'alerte, Consignes pour une transmission efficace du message, Organisation de l'accès des secours sur le lieu de l'accident

Secourir

La victime saigne abondamment / arrêter le saignement, La victime s'étouffe / lui permettre de respirer, La victime se plaint de malaises / éviter l'aggravation et prendre un avis médical, La victime se plaint de brûlures / éviter l'aggravation de la brûlure, La victime se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements / éviter l'aggravation du traumatisme supposé

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée, montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée, Répondre à un questionnaire simple portant sur la connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et ses compétences en matière de prévention, Synthèse et clôture du stage
Rappel de l'importance de la prévention des risques et du rôle du SST dans ce domaine
Accidents du travail : les différents types d'accidents, Prévention des accidents du travail, La législation en vigueur, Le corps, les mauvaises postures, les pathologies
Les bons gestes professionnels et postures
Pratique

Vérification des acquis et de leur mise en pratique

Questions / Réponses

Expliquer le fonctionnement interne de l'entreprise

Buts, moyens et contraintes d'une entreprise
Collaboration au développement de l'entreprise, esprit d'équipe, motivation personnelle et collective, Les efforts quotidiens qui font la différence de performance

Identifier les comportements et situations conflictuels

La communication interne pour mobiliser les personnes autour des thèmes vitaux pour l'entreprise, Développer une qualité de service global excluant la discrimination entre les différents types de services

S'employer à réagir par une communication efficace

Valoriser l'image de l'entreprise, Inventaire des interlocuteurs et des situations pouvant présenter des difficultés, Etude des solutions les plus adaptées, Entraînement à la négociation positive par des mises en situation et des jeux de rôles

Se perfectionner au transport règlementaire, sécurité et transport spécifique

Se perfectionner aux manœuvres et appréhender le porte-à-faux, Savoir conduire de manière économique et performante Contrôler les véhicules transportés, Relever les avaries et savoir remplir un constat

amiable Se perfectionner à la RSE, Etablir un Itinéraires et des plans de charge

Manipuler la structure en toute sécurité

Atteler et dételer un ensemble articulé

Adopter une attitude responsable

Eco-conduite en situation réelle

Evaluer les acquis de formation et bilan de stage

Evaluation des compétences acquises

Evaluation finale en entreprise par le tuteur

Bilan de la formation module 3, Synthèse du stage

Evaluation de satisfaction de la formation

Modalités d'information des actions de prévention réalisées et/ou envisagées

Le programme détaillé est mis à disposition sur le site www.groupecat.com / [carrières/nous formons](#)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Formation théorique et pratique en centre – Période formation en milieu professionnel – Convoi individuel – 3 salles de cours de 2 à 10 personnes équipées de vidéo projection.

MODALITE DE SUIVI PEDAGOGIQUE ET D'EVALUATION DES ACQUIS :

Positionnement des apprenants en fonction des prérequis à l'entrée de la formation. Evaluation des compétences à l'issue de chaque module et évaluation en fin de période en entreprise. En cas d'échec au permis, une deuxième tentative est prise en charge par CAT ACADEMY.

PUBLIC ET PRERERQUIS :

Signature d'un contrat de professionnalisation selon les conditions prévues au code du travail.
Être inscrit à Pôle Emploi
Titulaire d'un Titre professionnel transport de marchandise sur porteur -Permis C,
Signature de la note d'information « contraintes et pathologies incompatible conducteurs ».

FORMATEURS

Formateurs spécialisés dans le métier de la conduite poids-lourds, du porte-voitures et dans les disciplines d'enseignement complémentaire

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation des acquis en fin de formation et validation par Examen final. Et examen pratique en situation professionnelle.

LIVRABLES A L'ISSUE DE LA FORMATION

Les supports de formation sont élaborés par chaque formateur et mis à disposition des apprenants en cohérence avec la méthode pédagogique utilisée et les compétences visées.

DUREE : 910 heures (CENTRE 210 heures- ENTREPRISE 700 heures) pour un cycle de 6 mois à ajuster selon la date de signature du Contrat de professionnalisation, le positionnement et les éventuelles dispenses.

TARIFS PUBLIC ET CONDITION GENERALE DE VENTE :

6245 € HT. Coût de la formation pris en charge à 100% par l'entreprise d'accueil Groupe CAT, soit 0€ reste à charge pour l'apprenant.

La prestation se fait uniquement dans un cadre interne au Groupe CAT.

En cas d'échec au permis, une deuxième tentative est prise en charge par CAT ACADEMY.

Si l'apprenant souhaite une troisième tentative, le coût d'un montant de 335€ sera à la charge de l'apprenant.

Aucune clause « abandon-débit » n'est imputée à l'apprenant.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

Pré-sélections :

- 1 Acte de candidature
- 2 Entretien préliminaire
- 3 Tests de pré-sélection (écrit, pratique et entretien)
- 4 Signature du contrat de professionnalisation

Délais d'entrée :

A l'issue de l'entretien de recrutement et validation des tests, une période variable entre 1 et 3 mois (pouvant aller jusqu'à 6 mois) est nécessaire pour la signature du contrat professionnel.

Ce temps est défini selon le calendrier d'intégration au Module 1.

Sites de formation Cat Academy :

- Saint Doulchard - 18
- Ambérieu en Bugey - 01
- Wavrin - 59 (*site pouvant accueillir des PSH*)



Tel : 06 64 08 66 68

Possibilité de restauration sur nos implantations – Formation accessible aux personnes en situation de handicap – Parking gratuit